

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Les réponses données à diverses questions posées à la Chambre sont assez différentes de la réalité. De jour en jour, on essaie de nous berner. Qu'advient-il du Parlement? Je le sais, certains de mes collègues étaient tout à fait en faveur de changements. Il fallait modifier le Règlement; des comités allaient être institués. J'ai dit: De la sorte, vous placerez le Parlement dans une camisole de force; et c'est ce qui arrive. Votre Honneur n'est pas à blâmer. Votre Honneur doit accepter le Règlement tel qu'il est. L'article 43 est aujourd'hui une plaisanterie, car chaque fois qu'on l'invoque, les députés d'en face s'exclament: «Non.» On n'accorde pas l'assentiment unanime. On ferme la porte. C'est ridicule encore quand on demande le dépôt de documents.

**Une voix:** Le gouvernement fait reporter ces questions à l'ordre du jour.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Au lieu de demander le vote, comme cela se faisait toujours, le gouvernement renvoie les questions à une date ultérieure. Qu'est-ce que cela signifie? C'est une inhumation sans embaumement. Autrement dit, l'affaire disparaît. Les députés d'en face font du Parlement une comédie monumentale.

Il y a longtemps que je siége à la Chambre. J'ai vu agir Mackenzie King et je l'ai souvent condamné, mais je dois dire qu'il respectait le Parlement. Il prêtait attention aux modifications que le Parlement proposait d'apporter aux projets de loi qu'il avait présentés. Le colonel Ralston, Chubby Power et d'autres éminents parlementaires comme Ernest Lapointe seraient d'accord sur ce point. Mais pas les gens d'en face. Ils disent: «C'est à prendre ou à laisser. Vous pouvez parler, mais cela n'y changera rien.» Voilà pourquoi le Parlement perd aujourd'hui son prestige et sa raison d'être. L'opposition ne peut rien faire, on ne nous laisse rien à faire. Cette majorité passive qui s'incline devant le premier ministre en signe d'obéissance et d'adoration ne pense qu'aux récompenses merveilleuses qui lui seront accordées. Qu'est-il donc arrivé à l'indépendance?

Je conclurai en lançant un appel pressant et grave. Dans cette institution, certains ministres comprennent le rôle du Parlement. J'espère qu'ils sauveront cette institution de l'opprobre que lui a lancée le gouvernement qui semble déterminé à mettre en pratique les principes politiques de Machiavel. On a demandé un jour au premier ministre: «Qui est votre politicien favori?» Il répondit «Machiavel». Dans mon prochain discours, je lirai quelques passages de Machiavel car la comparaison est particulièrement révélatrice.

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, le bill C-207, que nous étudions actuellement, peut se rapporter au bill C-211 intitulé «Loi accordant à Sa Majesté des sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971», dont l'article 2 se lit en partie, et je cite:

2. Sur le Fonds du revenu consolidé, il peut être payé... soit l'ensemble

a) du total des montants... contenus dans l'annexe A \$261,312,756;

b) du total des montants... contenus dans l'annexe B \$204,000,002.

Ces sommes d'argent sont surtout destinées à permettre au premier ministre (M. Trudeau) de réaliser les promesses faites à certains de ses députés, avant les dernières élections, afin de les persuader de se présenter de nouveau comme candidats libéraux.

Il fallait promettre à certains de ces messieurs des positions de secrétaires parlementaires et à d'autres la possibilité d'accéder à un poste au sein du cabinet. On leur a fait des promesses pour qu'ils se décident à se porter candidats. Et, aujourd'hui, le temps est venu de réaliser les promesses faites par le très honorable premier ministre.

Le bill C-207 permettra au premier ministre de réaliser ses promesses électorales mais dans le but de faire avaler le tout, on a soigneusement inclus dans ce projet de loi une foule de choses qui ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, mais qui ont plus ou moins rapport avec le problème à l'étude. Ce nouveau bill omnibus vise à la réalisation des promesses du premier ministre ou de l'organisation libérale.

Quant aux libéraux qui ont pris le risque de se présenter, leur acte de bravoure sera récompensé, car le bill va permettre à peu près à chacun d'eux d'obtenir un poste créé en vertu du bill, dans lequel on a prévu des rémunérations très intéressantes. Voilà le point le plus important: cinq nouveaux ministres seront nommés; ils seront également payés. Seize députés libéraux au moins seront promus secrétaires parlementaires et pourront toucher l'allocation de \$4,000, en sus de leur indemnité. Une rémunération est également prévue pour tous les présidents de comités.

Grâce à ce nouveau bill, j'espère que tous les libéraux seront heureux, car ils pourront obtenir une rémunération supplémentaire. J'espère qu'avec tous ces égards de la part du très honorable premier ministre, on n'entendra plus parler de mécontentement au sein du parti libéral, et que tous les députés libéraux seront dociles, fidèles et suivront religieusement les ordres du grand chef. Je suis convaincu que la contestation au sein du caucus libéral cessera pendant un certain temps.

Ce bill prévoit la création d'un ministère de l'Environnement, ce qui me fait rire, car en même temps que l'on récompense un peu tout le monde dans le parti libéral, on crée un ministère de la pollution. Certains malicieux pourraient dire: On commence d'abord par créer la pollution et, ensuite, on crée un ministère pour la combattre. Il y a plusieurs sortes de pollutions. Pour le moment, je peux en identifier six sortes: la pollution de l'eau, de l'air, du bruit, des paysages, de la politique et de la finance.

Règle générale, on a surtout parlé jusqu'à aujourd'hui de la pollution de l'eau et de l'air, mais la plus importante, celle à laquelle seuls les créditistes se sont toujours attaqués, c'est la pollution de la finance. On a beau vouloir combattre toutes les sortes de pollutions, mais si l'on ne combat pas la pollution de la finance, toutes les autres pollutions demeureront.

Pour enrayer la pollution de l'eau et de l'air, pour combattre le bruit, pour conserver nos paysages, il faut de l'argent. Le ministère de l'Environnement, créé en vertu de ce bill, dépensera les deniers publics en créant des commissions pour étudier les problèmes. Pour combattre toutes les sortes de pollutions, il faudra mettre la finance au service des municipalités et des provinces,